

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à M. Boutonnet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Lauqué présente le rapport suivant :

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – Convention de mise à disposition de la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS auprès des services municipaux de la Ville de Bayonne.

Le CCAS propose des interventions sociales de proximité, développant des actions de solidarité individuelles ou collectives, ainsi que des actions de prévention en direction des familles en précarité et des seniors bayonnais. L'espace socio-culturel municipal (ESCM) développe son action en complémentarité de celle du CCAS, à la faveur de la proximité des sièges de ces deux établissements et de la synergie créée entre leurs équipes professionnelles.

L'ESCM est un centre social, équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux. C'est également un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

En effet, dans son contrat de projet validé par la Caisse d'allocations familiales, l'ESCM se propose d'assurer une intervention sociale au bénéfice des familles.

L'intervention sociale globale est un des fils conducteurs des activités de l'ESCM, et les activités support proposées sont au service des objectifs poursuivis : acquisition de compétences, mixité sociale, et action intergénérationnelle.

Un partenariat fort est ainsi entretenu entre CCAS et ESCM, la proximité géographique permettant de mettre en place des actions partagées et concertées en matière d'accompagnement social. Il est à noter qu'une passerelle solide a été développée entre les travailleurs sociaux de l'épicerie du CCAS et du secteur familles de l'ESCM, au bénéfice des usagers.

Au sein de l'ESCM, une conseillère en économie sociale et familiale, en charge du secteur adultes et familles met en place des actions individuelles et collectives qui permettent aux publics de mieux gérer leur vie quotidienne au travers de l'apprentissage de techniques et d'une pédagogie. Elle propose un espace de rencontre et de découverte des individus et des groupes afin de favoriser les échanges et l'entraide, favorise et participe à la conception de projets et conduit des projets relatifs à l'économie ou à l'amélioration du quotidien des familles en s'appuyant sur le travail en réseau et le partenariat. Plus ponctuellement, elle recherche, avec les populations, les moyens qui leur permettent de faire face aux difficultés qu'elles rencontrent, en les orientant si nécessaire vers les services compétents.

De par l'expertise de son équipe de travailleurs sociaux et la synergie entretenue, il apparaît cohérent que le centre communal d'action sociale mette à disposition un professionnel titulaire de la qualification de conseillère en économie sociale et familiale (emploi à temps complet), pour exercer les missions telles que ci-dessus décrites.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de cette mise à disposition totale à compter du 1^{er} juillet 2017, ainsi que la convention ci-jointe qui en précise les modalités juridiques, administratives et financières.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint